

INTRODUCTION

Christine Guillain

Université Saint-Louis - Bruxelles | « [Revue interdisciplinaire d'études juridiques](#) »

2017/2 Volume 79 | pages 149 à 152

ISSN 0770-2310

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2017-2-page-149.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Université Saint-Louis - Bruxelles.

© Université Saint-Louis - Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays.



NOUVELLES DU SIEJ

Nouvelles perspectives sur la nature des droits de l'homme Colloque organisé à l'Université Saint-Louis – Bruxelles le 7 octobre 2016 à l'occasion de l'accession à l'éméritat du professeur Philippe Gérard

sous la coordination de Christine GUILLAIN

Responsable du GREPEC (Groupe de recherche en matière pénale et criminelle)

Introduction

Christine GUILLAIN

Professeure à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

La présente rubrique reproduit en partie les actes du colloque organisé le 7 octobre 2016 par la Faculté de droit à l'Université Saint-Louis – Bruxelles en hommage à Philippe Gérard qui, après quarante-deux ans dévoués à l'institution, accède à l'éméritat.

Philippe Gérard a enseigné à des générations entières d'étudiants dans des domaines variés, mais toujours à proximité des fondements et des principes, là où sa double formation de juriste-philosophe pouvait révéler toute sa fécondité : Introduction au droit judiciaire, Introduction aux sources du droit, Introduction à la pensée juridique contemporaine, Droit naturel, Analyse des théories politiques. Il a également dispensé son savoir dans le DEA, devenu Master, en théorie du droit, ainsi que dans le Master en droits de l'homme dont il assura la présidence entre 2006 et 2015.

Prenant appui sur son ouvrage *L'esprit des droits. Philosophie des droits de l'homme*¹, l'objet du colloque a porté sur les « Nouvelles perspectives sur la nature des droits de l'homme ».

François Ost, professeur ordinaire à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, commence par lui rendre hommage au nom de la Faculté de droit.

¹ Ph. GERARD, *L'esprit des droits. Philosophie des droits de l'homme*, Bruxelles, Larcier, 2016, 211 p. Une première édition est parue en 2007.

Il rappelle que, vêtu de sa double casquette de juriste et de philosophe, Philippe Gérard devint tout naturellement le premier secrétaire scientifique du Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques (SIEJ), créé au sein des Facultés universitaires Saint-Louis en 1974. A l'image de Philippe Gérard, les travaux du SIEJ ont mêlé recherches individuelles et contributions collectives, envolées théoriques et perspectives critiques, rigueur scientifique et innovations pédagogiques, analyse juridique et dialogue interdisciplinaire pour embrasser des thèmes qui nous occupent encore aujourd'hui et pour lesquels Philippe Gérard posa de très importants jalons, comme dans *Fonction de juger et pouvoir judiciaire*², *Actualité de la pensée juridique de Jeremy Bentham*³, *Droit et Intérêt*⁴, *Images et usages de la nature en droit*⁵, *Droit négocié, droit imposé ?*⁶, *L'accélération du temps juridique*⁷, *Lettres et lois*⁸ ou encore, *Les sources du droit revisitées*⁹.

La matinée du colloque fut consacrée à « La vulnérabilité des droits de l'homme » et la première contribution porte le titre rêveur de « Désobéir en démocratie ». Edouard Delruelle, professeur de philosophie politique à l'Université de Liège, décline les différents sens que revêt la notion de désobéissance civile, thème que Philippe Gérard a développé dans ses écrits, notamment dans « Les enjeux politiques d'Antigone »¹⁰, à travers la tragédie de Sophocle. Mobilisant de nombreuses références philosophiques, Edouard Delruelle prend distance avec les consonances juridico-morales permettant de distinguer la légitimité ou l'illégitimité des modes de résistance pour privilégier une dimension politique, la désobéissance civile étant alors synonyme de mise à l'épreuve politique du pouvoir.

² Ph. GERARD, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (dir.), *Fonction de juger et pouvoir judiciaire*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1983, 584 p.

³ Ph. GERARD, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (dir.), *Actualité de la pensée juridique de Jeremy Bentham*, Coll. Travaux et Recherches (n°10), Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1987, 740 p.

⁴ Ph. GERARD, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (dir.), *Droit et Intérêt*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1990, vol. 1 (361 p.) et vol. 3 (457 p.).

⁵ Ph. GERARD, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (dir.), *Images et usages de la nature en droit*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1993, 691 p.

⁶ Ph. GERARD, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (dir.), *Droit négocié, droit imposé ?*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1996, 703 p.

⁷ Ph. GERARD, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE (dir.), *L'accélération du temps juridique*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2000, 931 p.

⁸ Fr. OST, L. VAN EYNDE, Ph. GERARD et M. VAN DE KERCHOVE (dir.), *Lettres et lois. Le droit au miroir de la littérature*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2001, 400 p.

⁹ I. HACHEZ, Y. CARTUYVELS, H. DUMONT, Ph. GERARD, Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE, *Les sources du droit revisitées*, Limal, Anthemis, 2012, vol. 1 (687 p.), vol. 2 (961 p.), vol. 3 (323 p.) et vol. 4 (1030 p.).

¹⁰ Ph. GERARD, « Les enjeux politiques d'Antigone », in *Antigone et la résistance civile*, L. Couloubaritsis et Fr. Ost (dir.), Bruxelles, Editions Ousia, 2004, pp. 185-203.

La deuxième contribution s'intitule « Des droits de l'homme vulnérable à la vulnérabilité des droits de l'homme ». Jean-Yves Carlier, professeur à l'Université catholique de Louvain, à l'Université de Liège et à l'Université Saint-Louis – Bruxelles et avocat au barreau du Brabant wallon, nous relate les usages multiples et variés de la notion de vulnérabilité dans le langage des droits de l'homme. A partir de nombreux exemples jurisprudentiels, l'auteur opère un parallélisme entre l'augmentation du recours au concept de vulnérabilité et l'affaiblissement corrélatif de la protection attachée aux droits de l'homme, eu égard notamment aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

L'après-midi du colloque fut dédié aux « Etats d'exception au regard des droits de l'homme ». Elle débute avec un exposé de Véronique Champeil-Desplats, professeure de droit public à l'Université de Paris-Nanterre, intitulé « La constitutionnalisation de l'état d'urgence. Retour sur un débat français ». L'oratrice nous explique comment l'état d'urgence – décrété en France après les attentats terroristes du 13 novembre 2015 – n'a pas été inscrit dans la Constitution française. Cela n'a néanmoins pas empêché le législateur de multiplier les mesures d'exception qui, appelées à perdurer dans le temps et dans l'espace, contaminent progressivement l'ensemble du droit commun. Ce faisant, l'auteure interroge l'élasticité des mobilisations du concept d'Etat de droit.

Le colloque se poursuit avec l'intervention d'Olivier Corten, professeur à l'Université libre de Bruxelles, qui nous parle des « représentations de la tension entre liberté et sécurité dans les films et les séries télévisées ». Ici aussi, à partir d'extraits de films américains, l'auteur souligne la normalisation du recours à des mesures extrêmes au nom de la lutte contre le terrorisme, au mépris des règles qui fondent tout Etat démocratique. Après avoir dessiné les contours de l'interdiction absolue de la torture, l'auteur nous montre comment la mobilisation de diverses techniques d'interprétation du droit permet de contourner la règle. Comme le précise l'auteur, le cinéma populaire n'est ici qu'un objet d'étude, un vecteur idéologique, visant, à partir d'une approche herméneutique, à appréhender les évolutions contemporaines du droit.

Si la présente rubrique se limite aux quatre contributions majeures du colloque, nous tenons à saluer les interventions de Mesdames Nathalie Colette-Basecqz (Professeure à l'Université de Namur, avocate au barreau du Brabant wallon) et de Ludvine Damay (Docteure en sciences politiques et sociales, chargée de cours invitée à l'Université Saint-Louis – Bruxelles et chargée de cours en sociologie à l'Université Libre de Bruxelles) ainsi que de Monsieur Jacques Fierens (Professeur à l'Université de Namur) qui participèrent largement à la dimension interdisciplinaire du colloque.

Ces diverses contributions alimentent la réflexion de Philippe Gérard sur l'imaginaire social et la vulnérabilité des droits de l'homme. Philippe Gérard y décline les variations qu'ont pu revêtir, au gré des contextes socio-politiques, les discours sur les droits de l'homme.